

LES CENTRES DE LOISIRS (ENCORE) SOUS TENSION ?

Été et rentrée 2022

Novembre 2022



Sommaire

1 / Introduction.	1
2 / La pénurie de personnel au rendez-vous de l'été!	2
3 / Des difficultés accrues à la rentrée	11
4 / Conclusion	15

1

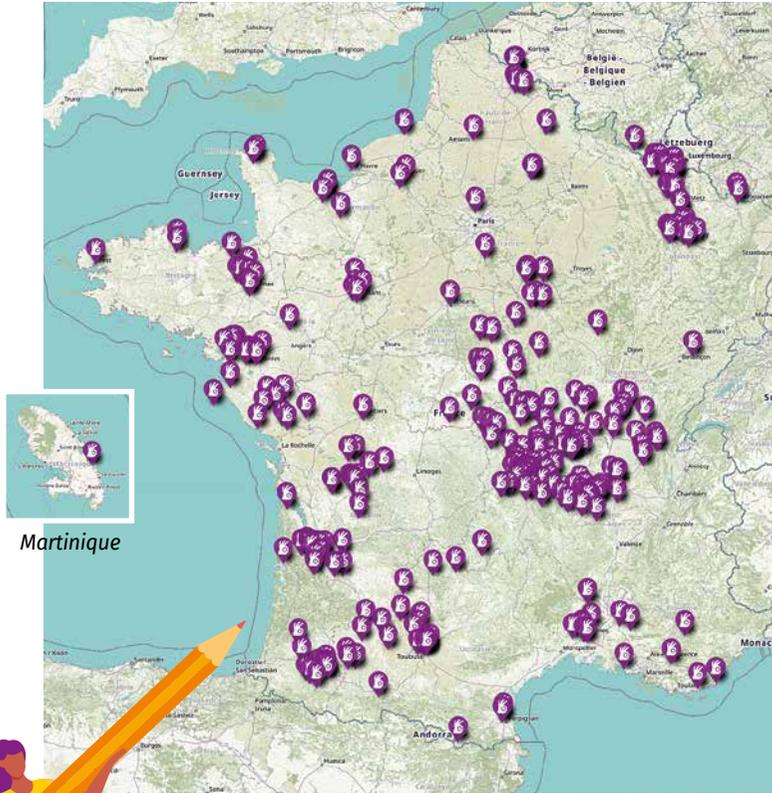
Introduction

Confrontés des difficultés de recrutement auxquelles sont confrontés les organisateurs de centres de loisirs, la Fédération nationale des Francas et son réseau d'associations départementales ont animé un sondage dédié à cette question à la rentrée 2022 (du 19 septembre au 10 octobre 2022). La parole était donnée aux organisateurs afin d'établir le panorama le plus fidèle possible de leur situation durant l'été mais aussi à l'occasion de la rentrée de septembre 2022.

311 centres de loisirs se sont portés volontaires pour répondre aux questions de ce sondage. Ils sont issus de 40 départements, couvrant l'intégralité des régions administratives. Il convient d'ajouter la collectivité territoriale unique de Martinique. Parmi ces centres, 282 étaient concernés par la période estivale et 284 par la rentrée périscolaire de septembre 2022.



© Les Francas de Saône-et-Loire



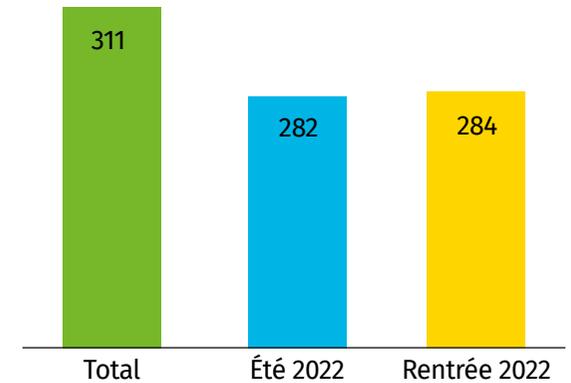
Martinique



« 311 centres de loisirs se sont portés volontaires pour répondre aux questions de ce sondage. »



GRAPHIQUE 1
Nombre d'organismes ayant répondu à l'enquête (total et par période d'activités)



2 La pénurie de personnel au rendez-vous de l'été !

durant le mois de juin, de nombreux médias se sont fait l'écho des préoccupations grandissantes des organisateurs de centres de loisirs (et de centres de vacances) concernant la constitution des équipes. Les titres étaient alors sans équivoque : « *Les colos et centres de loisirs souffrent de la pénurie d'animateurs* ¹ » (Paris-Match), « *Vacances : l'inquiétante pénurie d'animateurs pour les colonies et les centres de loisirs* ² » (Challenge), « *Colos et centres de loisirs recherchent animateurs désespérément* ³ » (l'Humanité).

1 - <https://www.parismatch.com/Actu/Societe/Les-colos-et-centres-de-loisirs-souffrent-de-la-penurie-d-animateurs-1815278>

2 - <https://www.challenges.fr/economie/vacances-penurie-d-animateurs-pour-les-colonies-et-les-centres-de-loisirs-820828>

3 - <https://www.humanite.fr/societe/animateurs/colos-et-centres-de-loisirs-recherchent-animateurs-desesperement-758143>



© Les Francas / CDC Terres du Haut Berry

Des équipes éducatives difficiles à boucler

Le sondage mené par l'Observatoire des centres de loisirs éducatifs apporte une évaluation des difficultés rencontrées. Parmi les participants à ce sondage, ils sont plus de 58 % à avoir rencontré des difficultés de recrutement cet été.

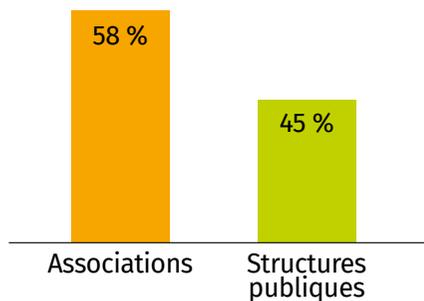
L'essentiel de ces difficultés se concentre sur le recrutement des animateurs et des animatrices puisque 54 % des organisateurs participants sont concernés alors qu'ils ou elles ne sont que 13 % à pointer des difficultés de recrutement de directeurs et directrices. Ce dernier chiffre reste relativement contenu mais la conséquence est alarmante. En effet, le manque d'animateur-trices a pour principal effet de réduire la capacité d'accueil quand l'absence de directeur-trices empêche le centre de loisirs d'ouvrir ses portes.



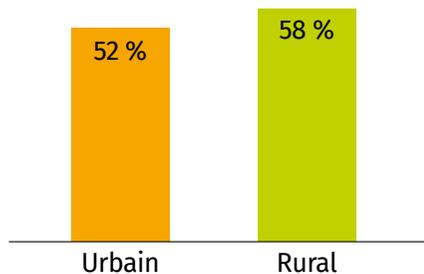
58 %

des organisateurs ont rencontré des difficultés de recrutement pour l'été 2022

GRAPHIQUE 2
Proportion d'organiseurs ayant rencontré des difficultés de recrutement durant l'été selon leur statut



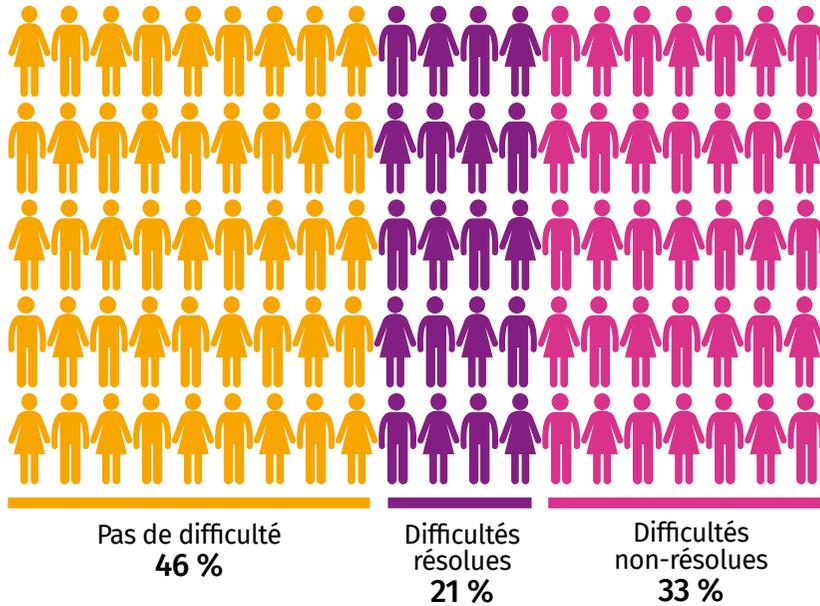
GRAPHIQUE 3
Proportion d'organiseurs ayant rencontré des difficultés de recrutement durant l'été selon la typologie de territoire



dans le panel du sondage, les difficultés de recrutement d'animateur-trices s'avèrent plus accrues pour les organisateurs associatifs. Ils sont plus de 58 % à faire état de difficultés de recrutement contre 45 % pour les organisateurs issus d'une commune ou d'une structure intercommunale. De même, les organisateurs situés en milieu rural ont rencontré plus de difficultés (58 %) que ceux de zones urbaines (52 %).



GRAPHIQUE 4
Situation des organisateurs face aux difficultés de recrutement d'animateur-trices durant l'été



a u final, seulement 21 % des organisateurs ont réussi à surmonter leurs difficultés de recrutement d'animateur-trices. Cela signifie qu'un tiers des organisateurs ont du composer avec une équipe incomplète. Au total, ce sont près de 31 % des postes de direction qui n'ont pas été pourvus et 16 % pour les postes d'animation.



TABLEAU 1 *

	Postes prévus	Postes non-pourvus	Déficit de recrutement
Direction	131	41	31 %
Animation	1 979	320	16 %

* pour les 282 organisateurs dont les centres étaient ouverts durant l'été 2022.

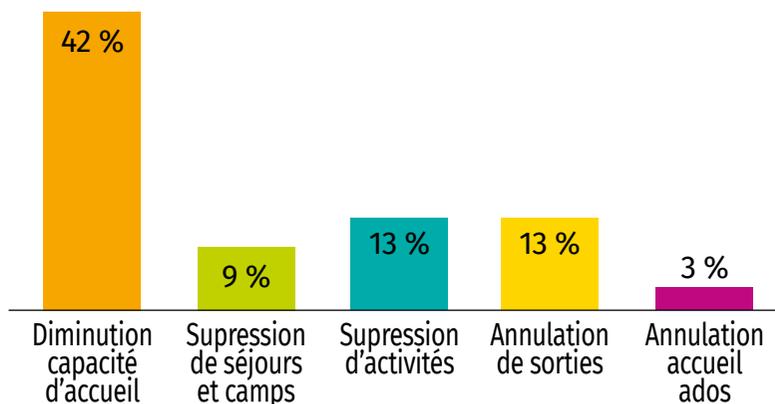


© Les Francas des Pyrénées-Orientales

Le fonctionnement des centres lourdement impacté

de telles difficultés ou impossibilités de recrutement ont nécessairement un impact sur le bon déroulement des accueils et des séjours. Les fonctionnements habituels ou projetés sont bousculés et doivent être adaptés. La principale conséquence pointée par près de 43 % des organisateurs est la nécessité de restreindre le nombre d'enfants accueillis dans les différentes structures parfois en établissant des listes d'attente : « nous avons dû limiter notre capacité d'accueil en gérant au quotidien une liste d'attente jusqu'à 13 enfants par jour », « un quota d'accueil revu à la baisse car absence de directeurs qualifiés », « nous avons dû réduire notre capacité d'accueil de moitié ».

GRAPHIQUE 5
Conséquences du manque de personnel
(plusieurs réponses possibles)



d'autres rapportent qu'ils ont dû recourir à l'annulation de séjours, de camps, d'activités ou de sorties. 35 % des organisateurs se sont trouvés dans cette situation (en cumulant toutes les annulations). Dans de rares cas, il a fallu recourir à la fermeture de la structure : « fermeture la dernière quinzaine d'août », « heureusement que le centre n'était finalement ouvert que trois semaines », « très compliqué de pouvoir assurer l'ALSH en raison du manque de personnel ».



© Les Francas du Tarn-et-Garonne

Des interrogations sur la qualité de l'accueil des enfants

Les difficultés ont placé les organisateurs dans une position inconfortable car ils se sont mobilisés sur les questions de recrutement au détriment de la préparation des accueils de juillet et d'août. Ils sont nombreux à préciser qu'ils ont disposé de leur équipe au dernier moment, ce qui limitait ou interdisait les temps de préparation pédagogique et matérielle : « *la veille des vacances, nous n'avions toujours pas le nombre d'animateurs escompté* », « *certains animateurs arrivés au dernier moment n'ont pas pu participer pleinement aux journées de préparation* », « *beaucoup de temps sur le recrutement avant l'été, mettant de côté la préparation de la période* »...

La faiblesse du nombre de candidatures pour les postes d'animateur-trices n'a pas non plus permis aux organisateurs de véritablement « composer » leur équipe. Au regard des difficultés de recrutement, ils ont souvent dû se satisfaire des quelques candidatures qu'ils ont reçues : « *recrutement compliqué, toujours au dernier moment* », « *beaucoup moins de choix pour le recrutement des animateurs* », « *maintenant les choix se font par défaut* ».



LE POINT SUR LA FORMATION BAFA

Dans son bulletin 62^e d'octobre 2022, l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ) analyse les données portant sur le nombre de BAFA et de BAFD délivrés au cours des onze dernières années, données statistiques produites et diffusées par l'INJEP. Habituellement située aux alentours de 50 000, la moyenne de BAFA délivrés annuellement est en baisse de manière continue depuis 2016. Cet affaïssissement est en partie dû à l'assouplissement de la réforme des rythmes éducatifs et, par conséquence, à des besoins moindres d'animateurs sur les territoires revenus au rythme de quatre jours de classe par semaine. Cependant, cet évènement seul ne peut expliquer la baisse constatée, la moyenne annuelle de BAFA délivrés ne revenant pas à son niveau antérieur. En 2019, le nombre de BAFA délivrés chute à 42 919 avant de connaître un effondrement sans précédent en 2020 avec la crise sanitaire liée au Covid, les confinements et la fermeture administrative des sessions de formation prévues. Ce chiffre connaît une légère remontée en 2021 avec la réouverture des formations, malgré tout encore marquées par les effets de la crise sanitaire. Au final, sur la période observée, de 2011 à 2021, le nombre de BAFA délivrés a chuté de près de 20 000 soit une baisse de 38 %. 

4 – <http://www.ovlej.fr/wp-content/uploads/Bulletin-62-OVLEJ-Octobre-2022.pdf>

dans les témoignages recueillis, nombreux sont les organisateurs à pointer les difficultés de recrutement mais aussi la trop faible expérience des animateurs et animatrices accueillis pour mettre en œuvre le projet pédagogique dans son ensemble. De nombreuses personnes recrutées vivaient ainsi leur première expérience de centre de loisirs sans que le fonctionnement de la structure ne soit porté par une partie de l'équipe plus aguerrie : « *un encadrement non autonome* », « *trop de jeunes animateurs sans expérience* ». Le manque de préparation des accueils conjugué à la faible expérience des équipes éducatives a eu une forte influence sur la qualité d'accueil des enfants et des adolescent-es et sur la qualité des projets et des activités proposés : « *été très compliqué, en termes de qualité d'accueil des enfants* », « *peu représentatif en termes de qualité de ce que nous pouvons apporter* », « *la qualité de l'encadrement s'est faite ressentir sur certains groupes* », « *cela devient de plus en plus difficile de proposer des activités et des projets de qualité* ».

Pour tenter de résoudre ces difficultés et aussi de surmonter ces insatisfactions, les directeurs et directrices ont fortement été aux côtés de leurs équipes : « *le directeur a du être beaucoup sur le terrain en aide à l'animation* », « *il faut avoir une attention plus élevée sur les équipes* », « *la direction s'est retrouvée en animation pour pallier au manque d'animateurs* ». De la même manière, les animateurs et animatrices ont parfois dû effectuer un plus grand nombre d'heures que prévu : elles et ils ont parfois cumulé « *beaucoup d'heures* », « *des heures supplémentaires, des surplus de travail* ». Des situations décrites sont particulièrement alarmantes : « *forte dégradation des conditions de travail des personnels d'animation qui ont dû assurer des tâches autres* ». Au final, ces sur-sollicitations ont pour effet de générer une grande fatigue : « *fatigue prématurée du personnel présent qui a du compenser les manques de personnels* », « *un été très fatigant* », « *fatigue physique et morale des animateurs présents à qui on demande beaucoup* ».

Certaines situations ne produisent pas que de la fatigue. Elles induisent également de véritables tensions : « *des difficultés relationnelles dans les équipes* », « *les personnes recrutées manquaient de compétences, c'était plus lourd que facilitant* », « *un environnement de travail très anxiogène* » !



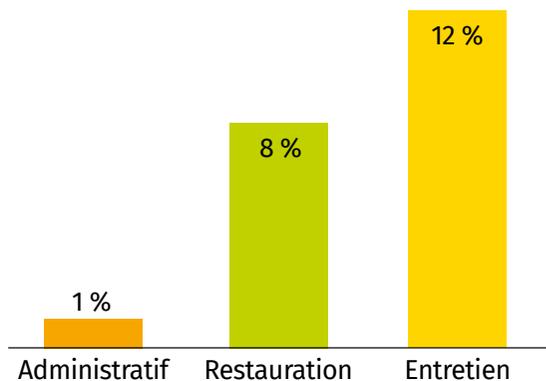
Des tensions sur les autres métiers

durant cet été 2022, certains organisateurs ont également été confrontés à d'autres écueils de recrutement. Hormis les postes d'animation et de direction, 15 % rapportent des difficultés à recruter d'autres profils. 8 % ont peiné à recruter des personnels de restauration et plus de 12 % des personnels techniques pour l'entretien et la maintenance : « *sur la fin août, il nous manquait deux agents de restauration et d'entretien [...] nous avons fait le choix de fournir des pique-niques au lieu des repas* ».

ils sont également plus de 12 % à indiquer avoir été affectés par les difficultés de recrutement de leurs fournisseurs ou de leurs prestataires de services. Ces difficultés se concentrent essentiellement dans le domaine des transports et de la prestation d'activités : « *manque de personnel chez les transporteurs [...] pas de car disponible ou tarif très élevé* », « *des difficultés de recrutement interne mais aussi de prestataires, chauffeurs de bus principalement* ».



GRAPHIQUE 6
Proportion d'organisateur en difficulté de recrutement sur les autres fonctions



© Les Francas de Saône-et-Loire

Les autres faits marquants de l'été

Un été caniculaire

Les effets du dérèglement climatique sont souvent identifiés comme une caractéristique marquante de l'été 2022. Les témoignages reviennent très largement sur les épisodes caniculaires et sur la nécessaire adaptation des fonctionnements des centres de loisirs pour préserver la santé des enfants : « nous n'avons pas pu faire toutes les activités prévues à cause de la chaleur », « seul point négatif : trop forte chaleur », « une canicule qui fut difficile à gérer », « Certaines activités prévues à l'extérieur ont dû être annulées pour préserver la sécurité physique des enfants ». Les incendies qui se sont déclarés durant l'été sur de nombreux territoires sont aussi venus affecter la vie des enfants et de leurs animateur-trices dans les centres de loisirs : « malgré les feux proches de notre commune, nous avons pu passer un été correct », « annulation d'une semaine complète car le village faisait partie des communes évacuées », « beaucoup d'annulations de séjours, de sorties et d'activités pédagogiques [...] en lien avec les situations climatiques et environnementales très inquiétantes : canicule, sécheresse, incendies ».



«
Une année de reprise
avec des difficultés
liées aux recrutements, au climat
et à l'augmentation des effectifs.
»



LES GRANDS ABSENTS : LES ADOLESCENT-ES !

Dans les différentes enquêtes menées par l'Observatoire des centres de loisirs éducatifs ⁵, les adolescents et les adolescentes semblent être un public relativement invisibilisé. Cette nouvelle enquête démontre encore la faiblesse de l'attention portée aux nombreux enjeux éducatifs, sociaux et culturels spécifiques à la question adolescente : « la fréquentation des 11-15 ans est restée faible ». Si quelques organisateurs évoquent ce public, c'est essentiellement pour signifier que leur accueil a été sacrifié, les animateur-trices ayant été détachés auprès des structures dédiées aux plus jeunes : « L'accueil des adolescents a dû être fermé le temps d'un séjour », « nous avons dû réduire l'amplitude d'accueil des adolescents, ce que nous regrettons ». 

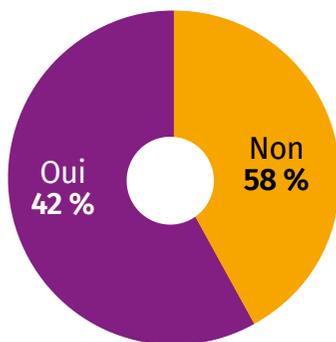
5 - <http://centredeloisirseducatif.net/node/2049>
<http://centredeloisirseducatif.net/node/1917>

Une fréquentation en hausse malgré la présence du Covid

L'été 2022 est aussi marqué par « le retour des enfants ». Après un été 2021 encourageant, les statistiques de fréquentation sont globalement équivalentes ou supérieures à celles de 2019 (avant la crise sanitaire) : « une forte demande d'inscriptions », « les familles ont réinscrit les enfants. Nous sommes repartis comme pour l'été 2019 », « beaucoup d'enfants accueillis », « des effectifs importants sur le mois de juillet ». Pour certains, il était même impossible d'absorber l'ensemble des demandes eu égard au déficit de personnel : « une grosse augmentation de la fréquentation des enfants et des demandes constantes d'inscriptions supplémentaires qui ont souvent dû être refusées par manque de taux

d'encadrement ». Une toute petite minorité de centres aurait connu une fréquentation moindre par rapport à l'été passé. Cependant, il serait hâtif de considérer que la crise sanitaire est définitivement dépassée. Certains ont pu profiter d'un été avec des protocoles allégés : « *le Covid ne s'est pas invité cet été* », « *le plaisir évident d'un protocole allégé* », « *la gaieté, la joie de vivre étaient de retour au vu des restrictions levées* ». D'autres n'ont pas eu cette opportunité puisque plus de 42 % des organisateurs ont été confrontés à des cas avérés de Covid-19 au sein de leurs centres. Contrairement aux résultats des enquêtes précédentes ⁶ les trois quarts des contaminations concernent les membres de l'équipe éducative. Ce qui a eu pour effet d'accentuer les difficultés de personnels précédemment évoquées : « *manque d'animateurs car positifs à la Covid-19* », « *compliqué avec le Covid car moins d'animateurs* », « *des animateurs avec des gros volumes d'heures pour pallier aux arrêts Covid* ». 

GRAPHIQUE 7
Proportion d'organisateur
confrontés à des cas Covid avérés
durant l'été 2022



6 - <http://centredeloisirseducatif.net/node/2049>
<http://centredeloisirseducatif.net/node/1917>



© Les Francas du Calvados

LES GRANDS OUBLIÉS : LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP !

De nombreux retours d'organisateur portent sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs. De plus en plus nombreux à fréquenter les centres de loisirs, leur accueil dans ce contexte de pénurie d'encadrement interroge plus encore qu'à l'accoutumée : « *comment les accueillir dans de bonnes conditions sans mettre à mal l'organisation du groupe ?* ». Dans ces circonstances, certains pointent « *un mauvais accueil des enfants en situation de handicap* » et d'autres renoncent, au moins temporairement, à les accueillir, malgré une obligation légale : « *accueil d'un enfant porteur de handicap repoussé afin de nous donner le temps de recruter son accompagnateur* ». 

3 Des difficultés accrues à la rentrée

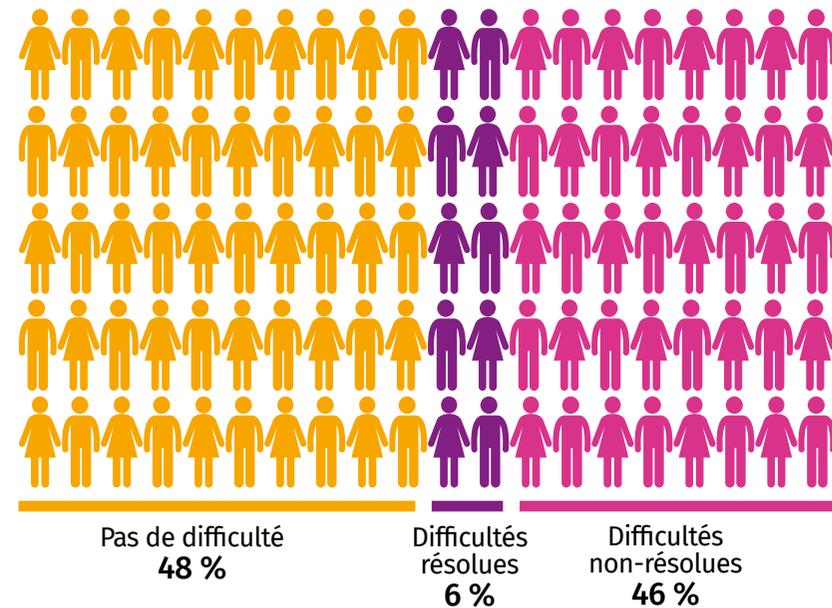
La pénurie en chiffres

à la rentrée de septembre, la situation des organisateurs s'apparente à celle vécue durant l'été. Ils sont en effet 54 % à avoir rencontré des difficultés dans le recrutement de leur équipe, que ce soit dans les fonctions de direction ou dans les fonctions d'animation. Une fois de plus, c'est concernant les animateur-trices que les difficultés sont les plus prégnantes. Ils sont seulement 5 % à s'être heurtés à des difficultés de recrutement de postes de direction contre 52 % pour les postes d'animation.



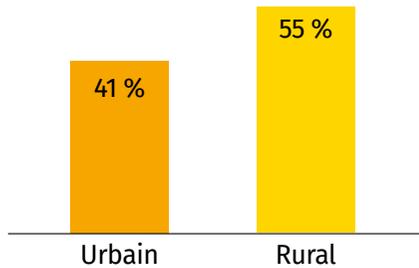
© Les Francas du Tarn-et-Garonne

GRAPHIQUE 8
Situation des organisateurs face aux difficultés de recrutement d'animateur-trices à la rentrée

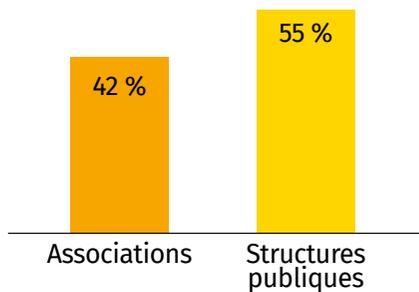


Ces données sont d'autant plus alarmantes qu'une grande partie des organisateurs sont dans l'incapacité de résoudre les difficultés de recrutement auxquelles ils sont confrontés. En effet, seuls 6 % des organisateurs ont surmonté leur difficulté tandis que 46 % se trouvent dans une impasse.

GRAPHIQUE 9
Proportion d'organiseurs ayant rencontré des difficultés de recrutement à la rentrée selon la typologie de territoire



GRAPHIQUE 10
Proportion d'organiseurs ayant rencontré des difficultés de recrutement à la rentrée selon leur statut



L'implantation territoriale des organisateurs est une fois de plus déterminante. Les organisateurs situés en milieu rural sont une fois de plus pénalisés. Ils sont 55 % à ne pas avoir surmonté leurs difficultés contre 41 % pour les organisateurs en milieu urbain.

Contrairement à l'été, ce sont les organisateurs issus de collectivités ou d'établissements intercommunaux qui sont les plus nombreux à ne pas avoir surmonté leurs difficultés de recrutement. Ils sont 55 % dans cette situation et 42 % chez les organisateurs associatifs.



© Les Francas du Tarn-et-Garonne



25 %

des besoins en recrutement d'animateurs et d'animatrices insatisfaits lors de la rentrée 2022

Pour les 284 organisateurs ayant participé au sondage, le déficit de recrutement lors de la rentrée 2022 se chiffre à plus de 475 animateurs et animatrices soit près de 25 % des besoins en recrutement. En proportion, le déficit pour les postes de direction est particulièrement impressionnant (52 %). Il convient toutefois de relativiser cette difficulté au regard de la faiblesse des besoins recensés auprès des participants au sondage.



TABLEAU 2 *

	Postes prévus	Postes non-pourvus	Déficit de recrutement
Direction	25	13	52 %
Animation	1 898	476	25 %

* pour les 284 organisateurs dont les centres sont ouverts à la rentrée de septembre 2022.

Les perspectives tracées par les organisateurs

Lors du sondage, les organisateurs étaient interrogés sur les actions mises en œuvre pour tenter de résorber leurs difficultés de recrutement. Les différentes propositions qu'ils formulent peuvent se résumer en quelques principes :

- **Renforcer la communication.** Des organisateurs indiquent qu'ils souhaitent continuer de rechercher les membres de leur équipe en diversifiant les canaux de communication, en s'ouvrant à d'autres acteurs et actrices ainsi qu'à d'autres réseaux : « diffusion des offres via Pôle emploi, CRIJ, Mission locale, réseau des animateurs et des parents », « réseautage, chercher de nouveaux endroits de publication », « je diffuse nos offres d'emploi un maximum auprès des partenaires, des universités, des écoles afin que l'information soit la plus visible possible ».



© Les Francas du Tarn-et-Garonne

- **Pallier aux absences en interne.** Se sentant dans l'incapacité de réaliser les recrutements prévus, d'autres organisateurs repensent leurs fonctionnements de manière à assurer une présence maximale auprès des enfants, de manière provisoire ou plus durable : « les directrices remplacent les animateurs pour l'instant », « aller sur le terrain et remplacer les animateurs [...], travailler les soirs et les week-ends pour assurer les tâches non-réalisées », « pour l'instant, le coordo et la directrice-adjointe ainsi qu'une dame d'entretien (titulaire du BAFA) comblent les manques ».
- **Mutualiser des postes.** De nombreux contrats de travail proposés aux animateurs et animatrices sont très limités en nombre d'heures. Pour les rendre plus attractifs, certains organisateurs explorent la possibilité de regrouper plusieurs emplois : « nous souhaiterions mutualiser des postes avec d'autres structures » car cela présenterait l'avantage « de proposer des volumes horaires plus importants ».
- **Favoriser le départ en formation.** Une stratégie régulièrement mise en avant par les organisateurs consiste à recruter des personnes non-formées qui sont motivées par les missions tout en leur proposant de partir rapidement en formation : « embauche d'un animateur non-qualifié qui sera formé sur le terrain et dirigé vers un organisme de formation », « une formation BAFA sur la commune est prévue en espérant mobiliser », « à moyen terme, nous souhaitons mettre en place un BAFA citoyen ». Le BAFA apparaît comme une exigence chez beaucoup des participants pour répondre à l'urgence de la situation. D'autres explicitent qu'il n'est pas le diplôme idoine pour des professionnels de l'animation : « être animateur est un vrai métier qui doit être reconnu et rémunéré décemment et où il est nécessaire d'avoir une formation plus complète » et se projettent dans des formations plus qualifiantes : « embauche d'un apprenti en BPJEPS », « accompagnement de stagiaires en formation professionnalisante ».
- **Abaisser les taux d'encadrement.** Dans certaines conditions, la signature d'un Projet éducatif territorial (PEDT) et d'un Plan mercredi permettent d'abaisser les taux d'encadrement ce qui nécessite moins d'encadrement : « nous allons nous lancer dans un Plan mercredi », « assouplissement du taux d'encadrement puisqu'un PEDT est en cours. A notre grand regret car cela touche à la qualité éducative de nos structures ».

► **Proposer des contrats plus intéressants.** De nombreux organisateurs expriment leur intention de trouver les moyens d'offrir des conditions de travail plus avantageuses. Il s'agit ainsi de proposer des offres d'emploi plus attractives, que ce soit par le type de contrat proposé « *une proposition de contrat à l'heure pour le périscolaire* », par le nombre d'heures proposées : « *essayer d'organiser des postes avec plus d'heures* », ou par la rémunération : « *un salaire peu élevé devient un problème récurrent* », « *revaloriser la rémunération* », « *nous rajoutons depuis trois ans, cinq euros à la journée par année d'ancienneté* ». Au regard des réponses fournies par les participants, l'utilisation, le mercredi, du Contrat d'engagement éducatif (CEE) est largement interrogé puisque nombreux sont ceux à ne plus vouloir recourir au forfait journalier : « *les contrats CEE ne correspondent plus aux besoins d'un accueil de loisirs* », en mettant en avant des contrats plus adaptés comme les Contrats à durée indéterminée intermittents : « *pour valoriser des temps de travail plus pérenne (CDII)* ».

► **Valoriser la fonction d'animateur-trices.** Au-delà d'un contrat de travail plus avantageux, quelques organisateurs se préoccupent également du cœur de métier en souhaitant promouvoir la qualité éducative de leur structure et la plus-value de l'expérience vécue par les animateur-trices. Ainsi, ils proposent de « *poursuivre la valorisation des temps de préparation et être attractifs sur les projets* ».

► **Diminuer la capacité d'accueil ou la durée d'ouverture.** Sans trouver de solution à leur problèmes de recrutement, certains organisateurs pensent à réduire leur activité en accueillant moins d'enfants, en limitant les temps d'accueil voire en fermant le centre à certaines périodes de l'année : « *nous n'avons pas de solution à part réduire les effectifs et parfois les amplitudes d'ouverture* », « *nous avons réduit l'accueil des jeunes. Ouvert pour 36, j'en accueille au maximum 18 depuis la rentrée, ne trouvant pas d'animateurs ados* ». D'autres envisagent d'« *arrêter de faire les mercredis et ne prendre en charge que les vacances scolaires* ». Q



© Les Francas de la Loire

4 Conclusion

à la question globalement posée par cette enquête, « *les centres de loisirs sont-ils encore sous tension ?* », la réponse est affirmative. Si les difficultés de recrutement de l'été ont parfois été surmontées, ce n'est pas le cas à la rentrée de septembre 2022. Les difficultés de recrutement ont un impact fort sur la vie des équipes (suractivité, heures supplémentaires, fatigue, abandon de postes...) ainsi que sur la sécurité et qualité de l'accueil éducatif proposé aux enfants et à leurs familles.

Concernant les animateurs et les animatrices des temps périscolaires, il est absolument nécessaire de s'atteler aux questions liées à la qualité d'emploi (qui intègre nombre d'heures et rémunération) mais aussi à la recherche de meilleures conditions d'exercices : temps de préparation, qualité des locaux et des aménagements, l'investissement dans des projets ambitieux. Cela doit concourir à une plus grande considération des fonctions éducatives, sociales et culturelles des centres de loisirs éducatifs de leurs acteurs et de leurs actrices.



© Les Francas du Tarn-et-Garonne

en filigrane, cette enquête invite à repenser et à mieux articuler les missions des différents acteurs et actrices composant les équipes éducatives. Certains agissent dans un cadre professionnel et sont les référent-es des structures. D'autres intègrent une démarche d'engagement éducatif occasionnel en venant renforcer les équipes dans les périodes d'activités intenses comme les vacances. Cette différenciation interroge sur de nombreux points : quelles formations, quelles places, quels rôles et quelles responsabilités respectives ? Comment accueillir et accompagner les jeunes volontaires qui ont décidé de consacrer une partie de leur temps de vacances pour contribuer à l'éducation des plus jeunes ?



© Les Francas / CDC Ambert Livradois Forez

EN ROUTE VERS DES PÔLES ÉDUCATIFS LOCAUX ?

L'enquête montre, une fois de plus, que la crise que connaît le secteur de l'animation socio-éducative est nourrie par de multiples facteurs et engendre de multiples effets. La résolution de ces difficultés passe par une approche systémique qui pense l'action éducative locale comme un écosystème. Cet écosystème est évidemment en prise avec des enjeux éducatifs, sociaux et culturels, mais se doit aussi d'être en prise avec les enjeux d'attractivité des métiers, de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à des échelles territoriales pertinentes – et non organisateur par organisateur –, d'insertion professionnelle et de qualification des acteurs et des actrices. Il doit, d'autre part, promouvoir l'engagement des citoyen·nes dans l'éducation et notamment favoriser l'accès des jeunes à un tel engagement. C'est en fait un modèle socioéconomique global qu'il faut construire à l'échelle d'un territoire en cohérence avec le projet local d'éducation. Gageons que le comité de filière Animation⁷ dont les travaux commencent cet automne 2022 saura porter des réponses qui prennent en compte tous ces enjeux ! 

7 – Dans le cadre du plan « Pour un renouveau de l'animation en accueils collectifs de mineurs »

<https://www.jeunes.gouv.fr/comite-de-filiere-animation-802>

Le sondage « Les centres de loisirs (encore) sous tension ? » dresse un état des lieux des difficultés de recrutement rencontrées par les organisateurs de centre de loisirs. Comme montré dans ce rapport, ces difficultés peuvent être liées au profond déficit de reconnaissance des enjeux éducatifs, sociaux et culturels portés par les différents espaces éducatifs qu'ils soient scolaires, périscolaires ou extrascolaires. Dans ce contexte, la circulaire sur les CLAE (centre de loisirs associé à l'école)⁸ fêtera ses 50 ans en 2023. Les Francas appellent, d'une part, à l'actualisation de cette circulaire en évaluant les projets et pratiques à l'œuvre sur des territoires et, d'autre part, à son application sur de plus nombreux territoires. Cette évolution permettrait de projeter la structuration de véritables pôles éducatifs locaux qui viseraient à :

- Assurer la continuité entre les heures et les jours d'ouverture scolaire et les heures et les jours de loisirs des enfants.
- Garantir un processus d'ouverture sur le quartier ou le village
- Donner à l'équipe pédagogique, enseignants et animateurs, des rôles précis et complémentaires
- Rechercher la complémentarité des projets et des activités ; en référence aux besoins et aux attentes des enfants et dans la prise en compte de leurs rythmes. 

8 – circulaire n°73-072 sur le centre de loisirs associé à l'école (CLAE)





Retrouvez les précédents rapports de l'Observatoire



Enquête été 2021 (décembre 2021)

Le périscolaire à la loupe (juin 2022)



Contactez les Francas de votre département pour participer à la prochaine enquête de l'Observatoire

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'enquête a été réalisée durant la période du 19 septembre au 10 octobre 2022.

Les participant·es ont répondu de manière individuelle à un questionnaire en ligne semi-ouvert, basé sur des questions quantitatives (questions fermées avec des modalités de choix uniques ou multiples) et des questions qualitatives (questions ouvertes).

L'Observatoire des centres de loisirs éducatifs fait uniquement usage de logiciels libres. Il dispose d'une plateforme de saisie des données basée sur une instance du logiciel Limesurvey hébergée directement sur les serveurs internet des Francas. Cette plateforme a servi à la conception du questionnaire et la gestion des participant·es (invitation, relances, suivi, etc).

La base de données est ensuite téléchargée depuis la plateforme pour son traitement via le logiciel R. Cet outil permet l'automatisation du traitement des données et la production de tableaux, de graphiques et l'extraction des verbatims. Des statistiques univariées et bivariées ont été produites.

FÉDÉRATION NATIONALE DES FRANCAS

L'association est reconnue d'utilité publique, agréée association de jeunesse et d'éducation populaire, agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public, et compte 78 ans d'existence et d'expertises.

Les Francas sont initiateurs de pratiques pédagogiques innovantes, acteurs clés du développement des centres aérés et de loisirs, du développement de projets éducatifs territoriaux, acteurs de référence sur les droits des enfants.

Pour les Francas, c'est sur une planète vivable et dans une société démocratique, fraternelle, inclusive, éducatrice et émancipatrice que les enfants et les adolescent·es peuvent le mieux se construire et devenir des citoyens accomplis.

LES FRANCAS EN CHIFFRES CLÉS

- 1 700 000 enfants concernés, 83 associations départementales et territoriales membres
- 9 000 adhérent·es individuel·les
- 1 063 associations, associations locales et collectivités territoriales adhérentes
- 900 élu·es des associations départementales
- 2 600 stagiaires de la formation professionnelle
- 6 000 jeunes en formation Bafa-Bafd



les francas

L'éducation en mouvement !

Conception éditoriale : Fédération nationale des Francas – Directrice de la publication : Irène Pequerul – Rédaction et analyse statistique : Michaël Ramalhosa – Assistance administrative : Marie Chatelain – Comité de relecture : Michel Pujol, Didier Rodet, Sylvie Rab et Yann Renault – Conception graphique : Dominique Lefilleul – Le fil graphique – Photos et illustrations :

© Les Francas, © Freepik.com – Mentions légales : Date : novembre 2022 – Dépôt légal : novembre 2022 – ISBN : 978-2-906487-78-9



RETROUVEZ-NOUS SUR :



@FrancasFede



Les Francas



Les Francas

www.centredeloisirseducatif.net



Fédération nationale des Francas

10-14, rue Tolain
75980 Paris Cedex 20
Tél. 01 44 64 21 00